

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 mars 2024.

**Présent(s) :** Le Maire, M. Genoud,  
MM les Adjoint(s) : C. Scifert, R. Personnaz, S. Mercet,  
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, S. Pérou, S Baud, M. Bourguignon  
Formant la majorité des membres en exercice.  
**Absent(s) excusé(s) :** S. Tugler-Rossi, A. Blanc, S. Casabianca, R. Cusin  
Pouvoirs : T. Eudes donnée à S. Baud, Nicolas Laks donné à Nathalie Laks, C. Arhuero donné à M. Genoud  
**Le secrétariat a été assuré par :** Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	11
Votants	14
Dont pouvoirs	03

N° 2024-09

### FINANCES- Approbation du compte de gestion dressé par Madame SARRAZIN-RAMAYE

Considérant le compte de gestion de 2023 dressé par le comptable des Finances Publiques, lequel reprend le détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, ainsi que le détail des recettes et des titres délivrés,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023,

Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable des Finances Publiques Madame Sarrazin-Ramaye, visé et certifié par l'ordonnateur est conforme et n'appelle ni observation, ni réserve.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie Laks



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire

